

BULLETIN D'INSCRIPTION - COURSES ENFANTS

Je, soussigné, NOM - PRÉNOM :

Adresse :

Ville :..... Téléphone :

Email :.....@.....

Autorise mon enfant :

NOM - PRÉNOM :

Date de naissance. :

*A participer à la course « Duathlon » organisée par l'E.S. Corsen
le samedi 20 Mai 2017*

Benjamins (2004/2005) CAP 400m / Vélo : 1600m / CAP : 300m

Poussins (2006/2007) CAP 400m / Vélo : 800m / CAP : 300m

Eveils (2008/2009) CAP 200m / Vélo : 800m / CAP : 150m

Baby (2010-2011) – en duo avec un parent : course ludique de 250m.

Licencié FFA N° licence : Club :

Non licencié (Joindre un **certificat médical** daté de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition)

Je n'ai pas de certificat médical, je décharge l'organisateur de toute responsabilité en cas d'incident pendant la course.

J'accepte le règlement affiché avec les règles de sécurité et les ferai suivre par mon enfant.

DATE & SIGNATURE :

(Signature obligatoire d'un parent ou du responsable légal)

REGLEMENT DES COURSES DUATHLON ENFANTS

Préambule

La manifestation « DUATHLON ENFANTS » est organisée par l'Entente Sportive du CORSEN,

dans la zone de Kérivarc'h à PLOUARZEL (29) le samedi 20 mai 2017 à partir de 16h00 ;

L'ensemble des fonds de cette manifestation sera reversé à l'association « Human Raideuses »

Chaque concurrent est supposé connaître le règlement. L'engagement à l'épreuve vaut acceptation de ce règlement.

Principe de sécurité :

Mon enfant portera son casque à coque dure et avec jugulaire fermée tout le long de l'épreuve y compris lors de la course à pied. (Décret n°2016-1800 du 21/12/2016)

Le vélo de mon enfant est en bon état de marche, le freinage a été contrôlé. En aucun cas les organisateurs ne seront tenus responsables de l'état du matériel. Pour la bonne sécurité de tous les participants, les organisateurs se réservent le droit d'interdire un vélo qu'ils jugeront en mauvais état ou dangereux. Les vélos à assistance électrique seront également interdits.

Mon enfant devra respecter le sens de la course, le code de la route et les consignes des organisateurs.

Inscriptions :

Chaque participant devra s'inscrire auprès de l'organisation avec une autorisation parentale.

Les droits d'inscription seront de 3€ par participants.

Chaque participant recevra une récompense.

La totalité des recettes de cette manifestation sera reversée à l'association « Human Raideuses ». Une urne sera à votre disposition si vous souhaitez faire un don supplémentaire.

Les catégories

Une course mixte sera organisée par catégorie pour les enfants nés entre 2004 et 2009 : une course par année de naissance. Les départs seront donnés sur le stade d'athlétisme de Kérivarc'h. L'arrivée se fera également sur le stade.

Le parcours à vélo empruntera uniquement la zone piétonne.

Benjamins (2004/2005) Course à pied : 400m / Vélo : 1600m / CAP : 300m

Poussins (2006/2007) Course à pied : 400m / Vélo : 800m / CAP : 300m

Eveils (2008/2009) 200m / Vélo : 800m / CAP : 150m

Baby (2010-2011) – Cette course, ludique, se fera uniquement à pied et en duo avec un parent sur une distance de 250m environ.

Horaires :

16h00 : Ouverture des inscriptions

16h30 : Echauffement et début des courses

Modifications

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours et/ou les distances si des circonstances exceptionnelles les y contraignent (météo, sécurité, incident survenu sur le parcours...).

Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de participants par course.

Tenue

Une tenue correcte est exigée pendant et en dehors de la course. Les participants sont invités à se déplacer dûment vêtus sur le site une fois leur course terminée. Un vestiaire sera à la disposition des participants pour se changer.

Droits à l'image

Le concurrent autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias, à utiliser sur tout support, y compris les documents promotionnels et publicitaires, les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de cette journée. Aucun enfant ne sera nommé sur les photos ou vidéos.

Conditions particulières aux épreuves

L'organisation décline toute responsabilité en cas :

- ✓ de perte, de vol ou dégradation d'objet et de matériel (vélo, casque, sac..). Un antivol est fortement conseillé pour attacher les vélos hors course.
- ✓ d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé
- ✓ d'accident provoqué par le non-respect du code de la route, des consignes des organisateurs ou de l'utilisation de matériel défectueux

Les compétiteurs s'engagent à être couverts par une police d'assurance « Responsabilité Civile » concernant les dégâts occasionnés à autrui.

Fait à Plouarzel, le 28/03/2017,

Nicolas Héliès, Président de l'ES Corsen

